



## **Communiqué de presse**

### **Une mutualisation des compétences et des expériences autour du projet Risques Naturels de la COI**

Le comité de pilotage du projet Risques Naturels de la Commission de l'océan Indien ou COI s'est tenu les 2 et 3 février dernier à l'hôtel Mövenpick de Bel Ombre (Maurice).



### Mme Laurence Breton-Moyet

Le Secrétaire général de la COI, M. Calixte d'Offay, et Mme Laurence Breton-Moyet, directrice de l'AFD à Maurice, se sont tous deux félicités du caractère « emblématique » de ce « projet pilote sans précédent dans la région », dont le lancement permettra d'instaurer une nouvelle dynamique de coopération régionale en matière de réduction des risques naturels. En ouvrant le Comité de pilotage, la présidence seychelloise de la COI, représentée par Mme Jeannette d'Offay, Officier permanent de liaison, a ensuite rappelé la forte volonté des Etats membres de la COI de mettre en œuvre ce projet financé par l'AFD pour sa première phase à hauteur de deux millions d'euros. Tout en remerciant les différents acteurs de la coopération régionale pour leur **présence** [\[1\]](#), la Présidence seychelloise a recommandé de faire preuve de pragmatisme et d'innovation dans la mise en œuvre de ce projet.

Au-delà de l'approbation du programme d'actions et du budget annuel, le comité de pilotage avait pour objectifs de présenter les expériences de chacun des Etats membres de la COI (en matière de gestion et prévention des risques naturels, mais aussi d'intégration des risques naturels dans les politiques publiques), de confirmer leurs besoins, et de définir les modalités de mutualisation régionale, sous l'égide de la COI.

La première journée a été l'occasion pour l'Unité Technique Risques de la COI de rappeler les différentes composantes du programme régional Risques Naturels, et de présenter l'état d'avancement du projet.



Les points focaux nationaux, dont le haut niveau de compétences a été salué par l'ensemble des acteurs présents, ont eu l'occasion d'exposer l'état des politiques publiques en matière de prévention et de gestion des risques naturels, et d'aménagement du territoire, rappelant ainsi la nécessité de s'appuyer avec volontarisme sur une approche intégrée pour réduire l'impact des catastrophes naturelles. Les observateurs et partenaires techniques du projet (la coopération japonaise, le projet ISLANDS de la COI, ou encore la Région Réunion), ont présenté leurs propres actions et rappelé les nécessaires synergies avec le programme régional Risques Naturels de la COI.

Le vendredi 3 février, le comité restreint a, par ailleurs, validé le programme d'actions et le budget pour 2012. Une demande de l'UTR a été formulée quant à la nécessité de mutualiser les données existantes au sein de chaque EM et de favoriser ainsi la diffusion de l'information au niveau régional. La plateforme d'échanges du projet, qui sera opérationnelle dès la première année, appuiera les différents partenaires dans cette démarche. Il a également été décidé que différentes formations seraient rapidement proposées aux PFN dans le cadre du renforcement de leurs capacités et de la volonté de partage d'expériences inhérente au projet.



[http://www.coi.int/fr/IMG/pdf/COI\\_WebSite\\_english\\_v20120206.pdf](#) [http://www.coi.int/fr/IMG/pdf/COI\\_WebSite\\_english\\_v20120206.pdf](#) [http://www.coi.int/fr/IMG/pdf/COI\\_WebSite\\_english\\_v20120206.pdf](#)